



VILLE DE MENTON

Direction générale des services
Secrétariat du conseil municipal

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22 Février 2013 à 18 heures

Etaient présents :

Monsieur Jean-Claude GUIBAL, Député Maire,
Président de séance
M. Patrice NOVELLI, Premier Adjoint au Maire
Mme Martine CASERIO, Adjoint au Maire
M. Christian TUDES, Adjoint au Maire
Mme Claudette REBAUDO, Adjoint au Maire
M. Marc DIMECH, Adjoint au Maire
Mme Patricia MARTELLI, Adjoint au Maire
M. Michel JAUSSAUD, Adjoint au Maire
M. Jean-Claude GHIENA, Adjoint au Maire
M. Dominique OBERTO, Conseiller Municipal
M. Antoine SOCCOIA, Conseiller Municipal
Mme Eliane FRANCO, Conseiller Municipal

M. Jean STAGNO, Conseiller Municipal
M. Pierre GERACE, Conseiller Municipal (*jusqu'à 20h15*)
Mme Solange GOUJON, Conseiller Municipal
Mme Martine KOPAJ, Conseiller Municipal
M. Saada BOUZID, Conseiller Municipal
Mme Fabienne OTTAVIANI, Conseiller Municipal
Mme Bettina COHEN-TANOUDI, Conseiller Municipal
M. Daniel VANMOEN, Conseiller Municipal (*secrétaire de séance*)
M. Michel RIDEAU, Conseiller Municipal
Mme Pascale GERARD, Conseiller Municipal
Mme Nathalie SIONIAC, Conseiller Municipal (*jusqu'à 21h05*)

Avaient donné pouvoirs :

M. André BARDIN à M. le Député-Maire
Mme Nathalie LEROY à Mme Martine CASERIO
Mme Laure DALMASSO à Mme Eliane FRANCO
M. Pierre GERACE à M. Dominique OBERTO (*à partir de 20h15*)
Mme Marie-Claire HUGON à M. Saada BOUZID
M. Jean-Marie MASSART à Mme Martine KOPAJ
Mme Josette PIAZZA-FILIPPI à Mme Fabienne OTTAVIANI
Mme Claire TAXIL à M. Daniel VANMOEN
Mme Anne MATHE de BOTTON à Mme Pascale GERARD
M. Philippe BUZET à Mme Nathalie SIONIAC (*jusqu'à 21h05*)
Mme Danièle ROUDEN à M. Patrice NOVELLI
M. Alain CHOUYA à M. Michel RIDEAU

Etaient absents :

M. Charly JULIEN
M. Philippe BUZET et Mme Nathalie SIONIAC (*à partir de 21h05 départ Mme SIONIAC*)

M. Daniel VANMOEN est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Député Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2012 qui est approuvé **à l'unanimité**.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n° 1 – Compte rendu des arrêtés de Monsieur le Député Maire - Affectation de dépenses imprévues de fonctionnement - Budget principal exercice 2012.

Rapporteur : Monsieur le Député Maire

Prend acte

de l'affectation des crédits inscrits en dépenses imprévues de la section de fonctionnement afin d'abonder les crédits budgétaires insuffisamment dotés sur le budget principal au titre de l'exercice 2012.

Affaire n° 2 - Débat d'Orientation Budgétaire – exercice 2013

Rapporteur : Monsieur le Député Maire

Prend acte

après intervention des membres du conseil, du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2013.

Affaire n° 3 - Création d'un budget annexe au budget principal de la Ville pour la conduite d'opération d'aménagement urbain en régie directe, selon la nomenclature M14 et en hors taxes.

Rapporteur : M. Patrice NOVELLI, Premier Adjoint au Maire

à l'unanimité

approuve la création pour la conduite d'opération d'aménagement urbain en régie directe, d'un budget annexe au budget principal de la Ville, selon la nomenclature M14 et en hors taxes et demande que cette activité soit assujettie de plein droit à la TVA.

Affaire n° 4 - Extension de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française.

Rapporteur : Monsieur le Député Maire

à la majorité absolue des suffrages exprimés – 28 voix pour et 6 contre (MM. Rideau, Mathe de Botton, Gérard, Buzet, Sioniac, Chouya)

approuve l'arrêté du Préfet pris en date du 18 décembre 2012 qui fixe un projet de périmètre préalable à l'extension de la Communauté d'Agglomération de la Riviera française aux communes de Breil-sur-Roya, Fontan., La Brigue, Saorge et Tende.

Affaire n° 5 – Promotion de l'agriculture identitaire – demande de subventions

Rapporteur : M. Jean-Claude GHIENA, Adjoint au Maire

à l'unanimité

autorise Monsieur le Député Maire à signer les documents nécessaires à cette opération et à solliciter auprès du Conseil Général, du Conseil Régional ou de tout organisme concerné, des subventions d'un montant aussi élevé que possible.

Affaire n° 6 – Révision du Plan Communal de Sauvegarde

Rapporteur : M. Christian TUDES, Adjoint au Maire

Prend acte

de la révision du « Document général » du Plan Communal de Sauvegarde.

Affaire n° 7 – Mise en place d’une carte résident pour les mentonnais « Menton ma Ville

Rapporteur : Monsieur le Député Maire

à l’unanimité des suffrages exprimés – 28 voix pour, 6 abstentions (MM. Rideau, Mathe de Botton, Gérard, Buzet, Sioniac, Chouya)

adopte le principe d’une carte « Menton Ma Ville » au bénéfice des résidents mentonnais offrant des tarifs et services privilégiés, approuve les tarifs dégressifs du stationnement payant réservés aux possesseurs de la carte « Menton Ma Ville » ainsi que l’octroi à leur bénéfice d’une franchise de paiement pour les vingt premières minutes de stationnement sur le périmètre du stationnement payant sur voirie de la commune équipé d’horodateurs adaptés et adopte le principe de l’extension progressive de tarifs privilégiés « Menton Ma Ville » pour les autres services municipaux.

Affaire n° 8 – Réhabilitation du château de la Causega à Fontan

Rapporteur : Monsieur le Député Maire

à l’unanimité

prend acte de la demande de l’Association « La Maison du Bonheur » visant à installer dans la propriété dénommée château de la Causega, à Fontan, un lieu de répit et de ressources pour les familles fragilisées par la maladie, accepte le principe d’un bail emphytéotique à titre gratuit, d’une durée de cinquante ans, permettant d’amortir les importants investissements à réaliser, autorise Monsieur le Député Maire à poursuivre les démarches pour la réussite du projet qui fera l’objet d’une prochaine saisine du conseil municipal, s’agissant de l’adoption définitive du bail emphytéotique et à solliciter des aides d’un montant aussi élevé que possible auprès du Conseil Général, du Conseil Régional et de tout organisme concerné.

Affaire n° 9 – Prescription de la révision du Plan Local d’Urbanisme

Rapporteur : Monsieur le Député Maire

à l’unanimité

prescrit la révision du Plan Local d’Urbanisme sur l’ensemble du territoire communal, à l’exception du périmètre du Secteur Sauvegardé, objet du Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur rendu public le 6 juillet 2012, précise les objectifs guidant cette démarche de révision du PLU énoncés dans la délibération et les modalités de la concertation conformément aux dispositions de l’article L. 300-2 du Code de l’Urbanisme, associe les services de l’Etat à l’élaboration du projet du PLU, ainsi que les personnes publiques (le président du Conseil Régional, le président du Conseil Général, le président de l’autorité compétente en matière d’organisation des transports urbains, le président de l’établissement public de coopération intercommunale, les maires des communes voisines, le président de l’établissement public chargé d’un schéma de cohérence territoriale dont la commune, ...), donne autorisation à Monsieur le Député Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaires à l’élaboration de la révision du PLU, sollicite de l’Etat une dotation pour compenser la charge financière de la commune correspondant à la révision du PLU et à sa numérisation, dire que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes seront prélevés au budget principal, exercice 2013, et que la délibération fera l’objet d’un affichage en mairie durant un mois et d’une mention dans un journal diffusé dans le département. Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs de la commune et notifiée aux personnes publiques visées à l’article L 123-6 du Code de l’Urbanisme.

Affaire n° 10 – Cession à M. Victor Mazzafera du bien communal situé 17, rue Mattoni

Rapporteur : M. Dominique OBERTO, Conseiller Municipal

à l’unanimité

autorise Monsieur le Député Maire à céder à M. Victor Mazzafera le bien communal situé à Menton, 17 rue Mattoni, cadastré section AX parcelle n° 43, au prix de 60.000 € et à signer tous les actes afférents à cette cession.

Affaire n° 11 – Cession de terrain par Réseau Ferré de France (RFF) de la parcelle AT 253, située rue Webb Ellis au droit de la gare de Garavan.

Rapporteur : M. Jean STAGNO, Conseiller Municipal

à l'unanimité

accepte la cession moyennant l'euro symbolique et autorise Monsieur le Député Maire à signer l'acte à venir.

Affaire n° 12 – Appel d'offres de désignation d'un bureau d'études pour la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Rapporteur : M. Michel JAUSSAUD, Adjoint au Maire

à l'unanimité

autorise Monsieur le Député Maire à intervenir, à signer le marché et toutes les pièces afférentes avec la SARL ES-PACE urbanisme et architecture et dire que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget principal.

Affaire n° 13 - Consultation de la commission consultative des services publics locaux. Gestion du service public pour l'exploitation d'un café au Musée Jean Cocteau collection Séverin Wunderman.

Rapporteur : M. Patrice NOVELLI, Premier Adjoint au Maire

à l'unanimité

décide de consulter la commission consultative des services publics locaux pour obtenir un avis sur le mode de gestion du service public du café du Musée Jean Cocteau collection Severin Wunderman.

Affaire n° 14 – Consultation de la commission consultative des services publics locaux - Gestion du service public de l'eau potable de la commune.

Rapporteur : Monsieur Michel JAUSSAUD, Adjoint au Maire

à l'unanimité

décide de consulter la commission consultative des services publics locaux pour obtenir un avis sur le mode de gestion du service public de l'eau potable du « bas service ».

Affaire n° 15 – Acceptation d'un don d'œuvres au Musée des Beaux-Arts de Menton.

Rapporteur : Mme Martine CASERIO, Adjoint au Maire

à l'unanimité

accepte le don de Monsieur Paul-Henri MOISAN et Madame Evelyne MOISAN.

Affaire n° 16 - Acquisition d'instruments de musique pour le Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique de Menton – Demande de subventions.

Rapporteur : Mme Martine Kopaj, Conseiller Municipal

Unanimité

décide l'acquisition d'instruments de musique pour le conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique de Menton, dire que la dépense correspondante sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget principal, exercice 2013 et sollicite auprès de la Région une subvention au taux maximal.

Affaire n° 17 - Exposition « Les Patrimoines de France » sur les grilles du Sénat.

Rapporteur : Mme Eliane Franco , Conseiller Municipal

Unanimité

approuve la participation de la ville de Menton à cette exposition dans les conditions indiquées et autorise Monsieur le Député Maire à signer tous les documents afférents à cette opération.

Affaire n° 18 - Programme d'activités 2013 du service du patrimoine - Demande de subventions.

Rapporteur : Mme Martine Caserio, Adjoint au Maire

Unanimité

sollicite auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur le versement d'une subvention de 25 000€ (vingt cinq mille euros) et autorise Monsieur le Député Maire à signer tous les documents afférents à cette opération.

Affaire n°19 - Remboursement aux familles des tickets de garderie des écoles élémentaires non utilisés.

Rapporteur : Mme Claudette Rebaudo, Adjoint au Maire

Unanimité

décide le remboursement aux familles des tickets des garderies élémentaires non utilisés.

Affaire n° 20 - Education à l'environnement et au développement durable pour les Accueils de Loisirs : signature d'une convention avec les associations Centre de Découverte du Monde Marin et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement 06.

Rapporteur : M. Marc Dimech, Adjoint au Maire

Affaire annulée en séance.

Affaire n° 21 - Aménagement du temps scolaire à l'école primaire - Demande de report à la rentrée 2014.

Rapporteur : Mme Claudette Rebaudo, Adjoint au Maire

Unanimité des suffrages exprimés – 28 voix pour, 6 abstentions (MM. Rideau, Mathé de Botton, Gérard, Buzet, Sioniac et Chouya)

sollicite le report de la réforme de l'aménagement du temps scolaire à l'école primaire à la rentrée 2014.

Affaire n° 22 - Ravalement des façades du conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique de Menton - Demande de subventions.

Rapporteur : M. Daniel Vanmoen, Conseiller Municipal

Unanimité

sollicite auprès du Conseil Général, du Conseil Régional ou tout organisme concerné, des subventions d'un montant aussi élevé que possible.

Affaire n° 23 - Palais de l'Europe – Réfection partielle de la charpente et couverture zinguerie suite à effondrement. Demande de subventions.

Rapporteur : M. Christian Tudes, Adjoint au Maire

Unanimité

autorise Monsieur le Député-Maire à signer les documents nécessaires concernant la réfection partielle de la charpente et couverture zinguerie suite à l'effondrement de la charpente du Palais de l'Europe et à solliciter auprès du Conseil Général, du Conseil Régional ou de tout organisme concerné, des subventions d'un montant aussi élevé que possible.

Affaire n° 24 - Réparation et amélioration du réseau assainissement – Programme 2013.

Rapporteur : M. Michel Jaussaud, Adjoint au Maire

Unanimité

autorise Monsieur le Député-Maire à signer les marchés et toutes pièces afférentes avec l'entreprise S.M.B.T.P. et dire que les dépenses seront inscrites sur le budget principal et le budget annexe assainissement de la ville.

Affaire n° 25 - Accessibilité handicapé et ravalement de la façade du bâtiment de l'Agora – Autorisation de dépôt des demandes d'urbanisme.

Rapporteur : Mme Patricia Martelli, Adjoint au Maire

Unanimité

autorise Monsieur le Député Maire à signer les dossiers d'urbanisme pour la création de l'accessibilité handicapé et le ravalement de façade à l'AGORA 2 rue de la République 06500 MENTON et à solliciter auprès du Conseil Général, du Conseil Régional ou de tout organisme concerné, des subventions d'un montant aussi élevé que possible.

Affaire n° 26 - Accessibilité handicapé et ravalement de la façade de la Chapelle du Souvenir située au Cimetière du Parc du Souvenir – Autorisation de dépôt des demandes d'urbanisme.

Rapporteur : Mme Patricia Martelli, Adjoint au Maire

Unanimité

autorise Monsieur le Député Maire à signer les dossiers d'urbanisme pour la création de l'accessibilité handicapé et le ravalement de façade de la chapelle du Souvenir, située au cimetière du Parc du Souvenir et à solliciter auprès du Conseil Général, du Conseil Régional ou de tout organisme concerné, des subventions d'un montant aussi élevé que possible.

Affaire n° 27 - Etalement de la Tour de Noria (Saint-Ambroise) – Demande de subventions.

Rapporteur : M. Patrice Novelli, Premier Adjoint au Maire

Unanimité

autorise Monsieur le Député Maire à solliciter auprès du Conseil Général, du Conseil Régional ou de tout organisme concerné, des subventions d'un montant aussi élevé que possible.

Affaire n° 28 - Changement des portes d'entrée de la piscine Alex Jany-Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable.

Rapporteur : Mme Solange Goujon , Conseiller Municipal

Unanimité

autorise Monsieur le Député Maire à déposer une déclaration préalable.

Affaire n° 29 - Réhabilitation de la base nautique – Demande de subventions.

Rapporteur : M. Christian Tudes , Adjoint au Maire

Unanimité

autorise Monsieur le Député Maire à signer les documents d'urbanisme nécessaires à la réalisation des travaux et à solliciter auprès du Conseil Général, du Conseil Régional ou de tout organisme concerné, des subventions d'un montant aussi élevé que possible.

Affaire n° 30 - Ravalement des façades Sud et Nord du local situé : 82 boulevard de Garavan-Autorisation de dépôt de déclaration préalable.

Rapporteur : M. Antoine Soccoia, Conseiller Municipal

Unanimité

autorise Monsieur le Député Maire à signer la déclaration préalable pour le ravalement des façades Sud et Nord du local situé au 82 Boulevard de Garavan et tous les documents y afférents.

Affaire n° 31 - Rénovation et extension de la bibliothèque municipale - Autorisation d'appel d'offres et marché de travaux.

Rapporteur : Mme Martine Caserio, Adjoint au Maire

Unanimité

approuve le dossier technique et la mise en appel d'offres ouvert, autorise Monsieur le Député Maire à signer le marché de travaux en résultant avec une entreprise générale et tous les documents s'y afférents, à solliciter auprès du Conseil Général, du Conseil Régional ou de tout organisme concerné, des subventions d'un montant aussi élevé que possible et dire que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2013.

Affaire n° 32 - Autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation des travaux du Bureau Information Jeunesse.

Rapporteur : M. Marc Dimech, Adjoint au Maire

Unanimité

autorise Monsieur le Député Maire à signer les autorisations d'urbanisme nécessaires pour la réhabilitation des locaux et tous documents y afférents.

Affaire n° 33 - Autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation des travaux – Service Education.

Rapporteur : M. Daniel Vanmoen, Conseiller Municipal

Unanimité

autorise Monsieur le Député Maire à signer les autorisations d'urbanisme nécessaires pour la réhabilitation des locaux et tous les documents y afférents.

Affaire n°34 - Autorisation de dépôt des autorisations d'urbanisme nécessaires pour l'aménagement de bureaux pour les services communaux – Europ Hôtel.

Rapporteur : M. Dominique Oberto, Conseiller Municipal

Unanimité

autorise Monsieur le Député Maire à signer les autorisations d'urbanisme nécessaires pour la réhabilitation des locaux et tous les documents y afférents.

Affaire n° 35 - Pose d'une chambre France Télécom K2C 47, Porte de France – Parcelle AT 243

Rapporteur : M. Michel Jaussaud, Adjoint au Maire

Unanimité

décide de la constitution d'une servitude au profit de SFR pour l'implantation d'une chambre France Télécom souterraine de toutes autres installations nécessaires sur la parcelle AT 243, située 47 Porte de France, propriété de la Commune de Menton et autorise Monsieur le Député Maire à signer la convention de servitude.

Affaire n° 36 - Convention pour le nettoyage des tags et graffitis dans la ville.

Rapporteur : Mme Fabienne Ottaviani, Conseiller Municipal

Unanimité

autorise l'opération de nettoyage des tags et graffitis au sein de la ville de Menton et valide le projet de convention qui sera passée entre chaque propriétaire ou syndic et la commune.

Affaire n° 37 - Passation du marché assurances pour les années 2013-2016.

Rapporteur : M. Christian Tudes, Adjoint au Maire

Unanimité

autorise Monsieur le Député Maire à signer les marchés à intervenir avec les sociétés SUISSCOURTAGE/SMACL et PNAS/AREAS et dire que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget principal des années correspondantes.

Affaire n° 38 - Indemnité de conseil allouée au comptable public pour 2012.

Rapporteur : M. Patrice Novelli, Premier Adjoint au Maire

Unanimité

modifie au titre de l'année 2012, l'indemnité de conseil perçue à taux plein par Monsieur Gérard COCHET, Comptable Public, sur la base des dispositions prévues aux articles 3 et 4 de l'arrêté ministériel du 16 Décembre 1983 et dire que la dépense en résultant, à savoir 7.710,34 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal, exercice 2013, chapitre 011, fonction 020, compte 6225.

Affaire n° 39 - Convention avec le Centre de Gestion concernant l'accompagnement psychologique.

Rapporteur : Mme Patricia Martelli, Adjoint au Maire

Unanimité

décide de modifier le montant des barèmes établis sur la base de la nouvelle convention relative aux missions d'accompagnement psychologique et de management des ressources humaines et dire que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget principal.

Affaire n° 40 - Publications légales et opérations publicitaires pour 2013

Rapporteur : M. Patrice Novelli, Premier Adjoint au Maire

Unanimité

autorise Monsieur le Député Maire à signer le marché à intervenir et dire que le montant de la dépense sera prélevée sur les crédits à inscrire au Budget Principal, exercice 2013.

Affaire n° 41 - 50^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée.

Rapporteur : Mme Martine Casério, Adjoint au Maire

Unanimité

décide de réaffirmer l'engagement pris le 4 Mars 1962 par la signature du serment de jumelage unissant la ville de MENTON et la Ville de BADEN-BADEN, de s'engager à poursuivre l'action conjointe, de s'efforcer d'associer à nos initiatives un public diversifié, de reconnaître et saluer le soutien de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse créé par le Traité de l'Elysée qui a favorisé les rencontres de millions de jeunes dans le cadre des jumelages de nos villes, de demander le maintien et le développement des dispositifs européens, de souligner la nécessité d'ouvrir nos échanges à d'autres partenaires et de développer des actions communes avec des partenaires des pays en développement, et de porter avec notre partenaire des initiatives destinées à célébrer le 50^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée et le caractère vivant du jumelage de nos deux caractères.

Affaire n° 42 - Compte-rendu des décisions municipales.

Rapporteur : M. le Député-Maire

Prend acte

Question écrite de Mme SIONIAC

Par message du 20 Février 2013, Madame SIONIAC a appelé l'attention de M. le Maire sur la situation de l'association « La Garde » concernant les locaux occupés et une éventuelle expulsion.

L'association « La garde » sera maintenue dans les lieux conformément aux engagements de la municipalité. Les crédits nécessaires à l'acquisition des locaux seront inscrits au Budget Primitif 2013 et soumis au prochain conseil municipal.

Entre temps, la BC GROUP a recontacté les services municipaux pour proposer un échange des locaux de l'Association La Garde avec ceux de « La Forge ». Une estimation des domaines a été demandée.

Quelle que soit l'issue du dossier, acquisition ou échange de biens, l'Association La Garde continuera d'occuper les locaux actuels.

La séance est levée à 21 h 25.

Fait à Menton, le 25 Février 2013
Le Député Maire,

Jean-Claude GUIBAL